



EURODEFENSE

Conseil des Présidents

Madrid, 8

Novembre 2012

Monsieur Herman Van Rompuy
Président du Conseil Européen

Querido Presidente. —

Comme vous le savez, EURODEFENSE est un réseau d'associations qui couvre treize pays de l'Union européenne. Son objectif est de mettre en lumière les facteurs géopolitiques et géostratégiques susceptibles de permettre à l'Europe de jouer le rôle qui doit lui revenir du fait de son poids économique et culturel. Fort de l'expérience et de la notoriété de ses membres, EURODEFENSE constitue en fait une force de proposition compétente au service des Institutions européennes. C'est à ce titre que nous vous faisons parvenir ce courrier dont copie sera adressée au Président de la Commission européenne, à la Haute représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité et au Président de la sous-commission Sécurité et Défense du Parlement européen.

Vous avez la lourde tâche d'obtenir au sein du Conseil européen le consensus des 27 Etats membres sur les difficiles questions posées par la crise actuelle. L'économie et la dette publique des Etats membres sont bien sûr au cœur de la problématique de l'avenir de l'Union. Le domaine de la défense et de la sécurité n'en constitue pas moins un sujet d'importance pour le continent européen ; il mérite toute l'attention du Conseil européen et pourrait faire l'objet d'un point de l'ordre du jour de sa prochaine réunion des 13 et 14 décembre prochains.

Le Traité de Lisbonne a ouvert la porte à des progrès significatifs en matière de défense et de sécurité. Que cela soit dans le domaine de la coopération opérationnelle, renforcée ou structurée permanente, ou qu'il s'agisse de préparation de l'avenir technologique et industriel, les dispositions du Traité constituent des outils susceptibles de rendre la Politique de sécurité et de défense commune plus crédible et plus efficace.

Or, à ce jour, la plupart de ces dispositions restent malheureusement inexploitées et leur mise en œuvre n'a pas encore été initiée au sein du Conseil européen plusieurs années après la ratification du Traité.

C'est la raison pour laquelle EURODEFENSE se permet de faire une proposition, que l'on pourrait qualifier d'innovante : pourquoi ne pas tenter de satisfaire aux exigences du Traité de Lisbonne en s'inspirant du processus intergouvernemental qui a présidé à la mise au point du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance en matière économique?

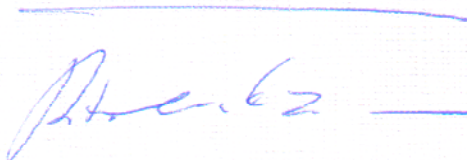
EURODEFENSE est convaincue qu'il est absolument nécessaire de définir une politique extérieure commune de l'Union européenne. Lorsque, dans le cadre de cette politique, l'Union préconise une opération militaire, elle doit pouvoir disposer des moyens nécessaires pour la mener à bien. Une telle opération, fondée sur une approche globale, doit reposer sur un outil militaire adapté, comportant notamment une structure permanente de commandement.

Si un consensus ne peut être obtenu au sein du Conseil sur la définition d'une politique commune et de l'outil militaire nécessaire pour la concrétiser, il y aurait lieu, nous semble-t-il, d'adopter un processus intergouvernemental sur la base d'un groupe de pays volontaires, ainsi du reste que le Traité de Lisbonne le prévoit pour le lancement de la Coopération structurée permanente.

Un tel processus intergouvernemental s'inspirerait en fait de celui utilisé récemment dans le domaine économique et financier. Sa mise en œuvre resterait conforme à l'esprit du Traité de Lisbonne et permettrait vraisemblablement de surmonter les réticences qui ont jusqu'à présent ralenti les opportunités de progrès dans ce domaine.

Monsieur le Président, la suggestion qu'EURODEFENSE se permet de vous présenter est à la mesure des enjeux de la Politique de sécurité et de défense commune. Nous espérons que vous voudrez bien y porter attention.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



Arturo Fernández Álvarez
Président d'EuroDéfense-España
Président en exercice d'EURODEFENSE